

**CAER/CAPES DE DOCUMENTATION**

**AU CDI**

**LE PARTENARIAT POUR DONNER DU SENS**

**SESSION 2003**

## SOMMAIRE

<b>1. Parcours professionnel (non mis en ligne)</b>	<b>p 1</b>
<b>2. Présentation des activités pédagogiques</b>	<b>p 3</b>
<b>Introduction</b>	<b>p 3</b>
<b>2.1 L'ensemble scolaire Saint-Genès Bordeaux</b>	<b>p 3</b>
2.1.1 <u>L'établissement</u>	p 3
2.1.2 <u>Le CDI</u>	p 4
<b>2.2 Des projets fédérateurs</b>	<b>p 4</b>
2.2.1 <u>Un concours de recherche documentaire en 6<sup>ème</sup></u>	p 4
2.2.2 <u>Un projet de recherche sur le thème de la population active en 2<sup>nde</sup></u>	p 7
<b>Conclusion</b>	<b>p 10</b>
<b>Annexe : questionnaire du concours de recherche documentaire</b>	

## **2. PRESENTATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES**

### **Introduction :**

J'entends de plus en plus de professeurs se plaindre du manque de motivation chez des élèves semblant n'éprouver que peu d'intérêt pour les enseignements. J'ai moi-même été confrontée à ce problème face à certains élèves et je me suis demandée quelle était l'origine de ce désintéressement et comment y remédier.

Lorsque j'ai débuté ma formation en documentation j'ai immédiatement compris que l'une des solutions se trouvait sans doute là, et que par des méthodes de travail plus adaptées à l'évolution du système éducatif et de la société d'information, on trouverait peut-être le moyen de dissiper le malaise des élèves et/ou des professeurs... Le professeur documentaliste, qui travaille en lien avec les enseignants disciplinaires, est directement concerné par cette question, car l'articulation des savoirs, en permettant d'établir des liens entre les différentes connaissances et compétences, peut être source de motivation. En cela, la pédagogie documentaire est au service des enseignements disciplinaires dans la mesure où elle permet de donner du sens aux apprentissages. Mais elle ne doit pas en oublier pour autant les objectifs documentaires.

Cependant, le professeur documentaliste se heurte souvent à des obstacles non négligeables dans l'exercice de son métier, de natures très diverses, comme des conditions de travail difficiles, liées par exemple à un manque de moyen, de temps ou de personnel...

Dans ce cas, le professeur documentaliste peut-il malgré tout jouer un rôle fédérateur en élaborant des projets en collaboration étroite avec les enseignants disciplinaires dans le but de donner du sens aux apprentissages ?

C'est ce que nous étudierons au travers de deux expériences menées en classes de 6<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup>.

### **2.1 L'ensemble scolaire Saint-Genès Bordeaux :**

#### **2.1.1 L'établissement :**

Il s'agit d'un établissement privé catholique sous contrat implanté dans un environnement urbain et comprenant trois structures, un collège, un lycée d'enseignement général et un lycée professionnel. Il accueille une population scolaire majoritairement issue d'un milieu socio-professionnel favorisé. L'établissement a été créé en 1874. Les élèves y sont au nombre de 1545, dont 682 pour le collège, 567 pour le lycée et 276 pour le lycée professionnel.

L'équipe pédagogique est constituée de 157 enseignants.

L'ensemble scolaire Saint-Genès ne possède pas de projet d'établissement mais un projet éducatif relativement succinct. Celui-ci est directement inspiré de l'école lasallienne<sup>1</sup>, dont l'établissement fait partie. Il met en avant l'attention et le respect portés aux élèves, la mise en place de méthodes motivantes et valorisantes afin de lutter contre l'échec scolaire, la volonté de développer le travail d'équipe au travers de la concertation, la mise en commun des compétences professionnelles et l'évaluation des pratiques. La dimension éducative du projet éducatif se manifeste dans le désir d'aider les jeunes dans la formation de leur jugement et le développement de leur autonomie.

### 2.1.2 Le CDI :

Malgré l'effectif important de l'établissement, celui-ci ne possède qu'un seul CDI avec un poste de professeur documentaliste secondé d'un documentaliste OGEC<sup>2</sup> 25 heures par semaine. Le CDI comprend une salle informatique équipée de huit ordinateurs.

Depuis la multiplication des dispositifs tels que les IDD, TPE ou PPCP, le planning du CDI est surchargé, le plus souvent occupé par des classes à projet. Cela a pour conséquences regrettables sa fermeture en quasi permanence aux individuels et une surcharge de travail pour les documentalistes.

Compte tenu de l'ensemble de ces contraintes, révélatrices d'un manque de prise de conscience et d'adhésion de la part de l'équipe de direction, la politique documentaire n'a pas encore pu être élaborée. Cependant, la documentaliste, grâce à sa grande compétence et sa passion du métier, parvient à maintenir la documentation au cœur de la pédagogie de l'établissement. C'est en poursuivant cette même finalité que nous avons entrepris les projets suivants.

## 2.2 Des projets fédérateurs :

### 2.2.1 Un concours de recherche documentaire en 6<sup>ème</sup> :

**Contexte** : l'initiation à la recherche documentaire en 6<sup>ème</sup> est fondamentale dans la mesure où elle conditionne la vision que les collégiens ont du CDI et leur fréquentation future de ce lieu de ressources.

Nous décidons d'organiser un concours de recherche documentaire à l'issue de la séquence d'initiation dans le but de travailler en collaboration étroite avec le plus grand nombre de professeurs des classes de 6<sup>ème</sup>. Etant donné le planning chargé du CDI, ce projet ne pourra

---

<sup>1</sup> Ensemble d'établissements scolaires catholiques qui s'inspirent de Jean-Baptiste de la Salle (1651-1719), pédagogue et fondateur de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes.

<sup>2</sup> Organisme de gestion de l'enseignement catholique

débuter qu'au mois de janvier. En effet, nous devons attendre la fin des TPE de T1e pour dégager des plages horaires suffisantes. Au collège Saint-Genès, il n'est pas prévu d'heure CDI dans l'emploi du temps des élèves. Nous devons donc négocier avec la responsable des 6<sup>èmes</sup> pour qu'un maximum d'heures nous soit octroyé afin de mettre en place le projet. Ces heures seront libérées par les professeurs des matières principales (français, histoire-géographie et mathématiques) avec lesquels nous mènerons les séances, les autres professeurs étant sollicités lors de la préparation du concours pour nous fournir les questions destinées à élaborer un questionnaire.

Au cours de deux réunions préparatoires, nous présentons et mettons en place notre projet. L'objet de la recherche documentaire sera *la démocratie athénienne*, thème au programme de lettres et d'histoire-géographie. Nous nous appuierons particulièrement sur un roman historique d'Odile Weuller, *Le messager d'Athènes*<sup>3</sup>. Par ailleurs, nous décidons d'exclure les apprentissages liés à l'utilisation des dictionnaires et encyclopédies, déjà effectués en français ainsi que l'initiation à Internet, qui pourra être réalisée dans de meilleures conditions en 5<sup>ème</sup>.

Objectif disciplinaire : **approfondir ses connaissances et les exploiter d'une manière différente.**

**Objectifs documentaires :** - découvrir le CDI, son fonctionnement et ses ressources.

- donner du sens aux apprentissages en articulant les savoirs disciplinaires et les compétences documentaires.

**Objectifs éducatifs :** - développer son autonomie.

- apprendre à travailler en groupe.

**Rôle de la documentaliste :** prendre contact avec les professeurs afin d'élaborer le projet, planifier les séances, les mener en coordination avec les enseignants, rassembler l'ensemble des questions proposées par les enseignants pour mettre au point le questionnaire, préparer une grille d'évaluation, réunir les fonds permettant de financer les prix et organiser la remise des prix.

Modalités :

La durée : onze séances, dont neuf séances d'une heure hebdomadaire consacrées à l'initiation à la recherche documentaire, suivies d'une séance de deux heures consacrée au concours et d'une séance de deux heures consacrée à la remise des prix.

L'organisation : pour la séquence d'initiation, les élèves seront répartis par groupes de trois

---

<sup>3</sup> WEULLERSSE, Odile, *Le messager d'Athènes*, Hachette, Turin, 2001

ou quatre par le professeur principal de façon à parvenir à harmoniser les niveaux. Pour le concours ils seront répartis par groupes de deux selon le même principe. La documentaliste et moi-même prendrons en charge trois classes chacune.

### **La progression de la séquence d'initiation :**

Séance 1 : elle est consacrée à la présentation de la formation à la recherche documentaire, des différents espaces du CDI, de son personnel et de son fonctionnement. Après s'être déplacés dans les différentes salles, les élèves remplissent un plan muet du CDI et répondent à un questionnaire sur le règlement intérieur.

Séance 2 : à partir de l'observation de divers documents, on distingue le support papier et le support multimédia. Nous utilisons ensuite le roman historique *Le messager d'Athènes* pour étudier la constitution de l'*objet livre*, les éléments de la couverture, repérer les éléments d'identification et rédiger les références bibliographiques.

Séance 3 : à partir de l'observation de divers ouvrages documentaires et manuels scolaires, les élèves repèrent les *clés du livre* ( table des matières, index, lexique...).

Séance 4 : après un apport théorique sur les périodiques et leur classement, les élèves dressent la *carte d'identité* du périodique mis à leur disposition et rédigent les références bibliographiques d'un article.

Séance 5 : après la définition des genres littéraires et la présentation du classement des ouvrages de fiction, les élèves font des exercices de cotation.

Séance 6 : après un apport théorique sur la classification Dewey, les élèves attribuent oralement des indices numériques à divers domaines de la connaissance et effectuent des exercices écrits de création de cotes d'ouvrages documentaires.

Séance 7 : elle se déroule en demi-groupe, comme les séances 8 et 9. Après un apport théorique sur le fonctionnement du logiciel documentaire BCDI, les élèves comparent la notice du roman *le messager d'Athènes* avec une notice d'article de périodique, et en rédigent les références bibliographiques. La seconde partie de la séance a lieu en salle informatique. Les élèves, par groupes de deux, sont initiés à la recherche de notices par titres et auteurs.

Séance 8 : approfondissement sur l'utilisation du logiciel BCDI (1). Les élèves sont sensibilisés aux notions d'opérateurs booléens et de mots-clés au moyen d'exercices. Ils découvrent ensuite l'écran de recherche BCDI. En salle informatique, ils réalisent une recherche commune sur le thème de la démocratie athénienne.

Séance 9 : la mise en activité se fait au travers de recherches en autonomie par auteurs, par titres et sur thème au choix. Au fur et à mesure de leur progression, les élèves relèvent les références bibliographiques des ouvrages les plus pertinents.

**L'évaluation** : - l'évaluation formative : elle s'effectue lors des séances à travers la participation des élèves, la correction des exercices écrits et des classeurs. Elle donne lieu à une appréciation.

- **le concours de recherche documentaire** : l'évaluation finale :

Il dure deux heures consécutives pendant lesquelles les élèves sont répartis en groupes de deux par le professeur intervenant. Ils doivent répondre à un questionnaire comprenant sept questions. Pour chacune d'elles, ils doivent indiquer la réponse, les références de l'ouvrage dans lequel ils ont trouvé cette information (ils ont à leur disposition un modèle de bibliographie) et la démarche qu'ils ont suivie (recherche dans un ouvrage par l'index, recherche par thème sur BCDI...).

La remise des prix : celle-ci n'a pas encore eu lieu lorsque nous terminons ce mémoire. Elle réunira l'ensemble des classes de 6<sup>ème</sup> autour d'un goûter ponctué d'animations. Des prix seront remis sous forme de livres.

**Bilan :**

Aspects positifs : - les élèves ont semblé très motivés par la finalité du projet sous la forme d'un concours. Ils ont travaillé avec beaucoup d'enthousiasme. Les résultats au concours ont été satisfaisants et ont mis en évidence la réussite d'élèves considérés comme moyens par leurs professeurs.

- les enseignants nous ont globalement apporté une aide efficace pendant les séances et certains se sont impliqués dans leur contenu. Ce fut notamment le cas pour ceux qui, ayant déjà mené des Itinéraires de découverte, semblaient plus conscients que les autres de l'importance des compétences documentaires et de leur complémentarité avec les enseignements disciplinaires. Parmi ceux qui n'ont pas participé aux séances, beaucoup nous ont fourni des questions pour le concours. Quelques uns, comme le professeur d'EPS, sont venus se former au logiciel BCDI pour vérifier si les ressources du CDI permettraient aux élèves de trouver une réponse à leurs questions.

Aspects négatifs : malgré tous nos efforts, nous n'avons pas réussi à convaincre tous les professeurs. Par manque de disponibilité ou d'intérêt pour les apprentissages documentaires, certains sont restés en retrait.

**Analyse :**

Cette expérience a remporté l'adhésion des élèves et d'une partie de l'équipe pédagogique. Ceci est très important dans le contexte de la fragilisation des IDD. En effet, si ce dispositif devait ne pas être reconduit dans cet établissement à la rentrée prochaine, il faudrait compter

sur la volonté de collaboration des enseignants disciplinaires pour travailler en partenariat avec la documentaliste et permettre ainsi la continuité des apprentissages documentaires.

### 2.2.2 Un projet de recherche sur le thème de la population active en 2<sup>nde</sup> :

Contexte : la classe de 2<sup>nde</sup> est une classe de détermination où les élèves sont en période d'adaptation aux méthodes de travail, aux exigences et à la vie du lycée. Ils ressentent le besoin d'être responsabilisés, de devenir plus autonomes. C'est pourquoi nous pensons qu'à ce niveau, les apprentissages documentaires, tout en s'intégrant aux programmes scolaires, doivent être effectués sous des formes adaptées à ces attentes... C'est dans cette optique que nous organisons notre travail.

L'activité que nous proposons est directement inspirée des TPE. Au lycée, les classes de 2<sup>nde</sup> sont au nombre de six. Ma tutrice se chargera de trois classes en travaillant sur le thème de *l'Irlande*, tandis que je prendrai la responsabilité de trois autres classes avec un autre professeur de sciences économiques et sociales sur le thème de la *population active*, divisé en trois sous-thèmes différents pour chaque classe :

- les différences hommes/femmes
- les inégalités
- les rôles hommes/femmes

Cette année, le professeur concerné se plaint de ses classes. Les élèves manquent de discipline, d'intérêt, qui plus est, le niveau est hétérogène. Elle dit d'eux qu'ils faut *sans arrêt les surprendre*.

Objectifs généraux : - favoriser l'articulation des savoirs en mutualisant les apprentissages documentaires et les apprentissages disciplinaires.

- motiver les élèves.

Objectifs disciplinaires : approfondir les enseignements sur un thème au programme et s'appropriier les connaissances.

Objectifs documentaires : acquérir une stratégie de recherche d'information adaptée aux exigences du second cycle.

Objectif éducatif : - développer son autonomie dans le travail.

- apprendre à s'intégrer au sein d'un groupe.

**Rôle de la documentaliste** : mettre au point le projet en collaboration avec le professeur, être attentive à l'actualité éditoriale sur le thème concerné, préparer des fiches pédagogiques qui seront distribuées aux élèves pour les aider dans leur questionnement et dans la réalisation de la production, mettre au point une grille d'évaluation selon les critères définis.

### **Modalités :**

La durée : huit semaines à raison d'une heure hebdomadaire, dont les deux dernières ne pourront pas avoir lieu au CDI.

L'organisation : le professeur tient à répartir les élèves en groupes de trois à quatre pour éviter que certaines personnalités difficiles se rassemblent et troublent le travail de la classe.

Production et évaluation : les élèves devront présenter un dossier dactylographié de quatre à cinq pages sur le sujet choisi. Ils devront ensuite communiquer sur ce sujet lors d'une présentation orale.

Le dossier fera l'objet d'une notation commune à tous les membres du groupe, tandis que la démarche de recherche et la présentation orale seront notées individuellement. L'ensemble formera une seule note qui sera comptabilisée dans le calcul de la moyenne trimestrielle.

### **La progression des séances :**

Séance 1 : le professeur présente le projet, les thèmes, sous-thèmes et les objectifs disciplinaires tandis que j'en décris les objectifs documentaires. Après une présentation de la stratégie de recherche, les élèves débutent leur questionnement.

Séance 2 : les élèves mobilisent leurs connaissances et questionnent le sujet dans le but de parvenir à une problématique et un plan. Ils débutent leurs recherches de documents sur des ouvrages généraux.

Séance 3 et 4 en alternance : la classe est divisée en deux groupes. Le premier effectue **une** recherche de documents par thème à l'aide du logiciel BCDI, alors que l'autre groupe poursuit sa recherche de documents de manière plus diversifiée.

Séances 5 et 6 : la recherche de documents se poursuit et s'achève pour la plupart des groupes. Les élèves commencent la rédaction de leur dossier.

Les élèves doivent continuer leur dossier au titre d'un travail personnel.

Séances 7 et 8 : elles sont reportées plus d'un mois plus tard, après une période de vacances, de façon à laisser le temps aux élèves d'achever leur travail et aux professeurs de lire les productions. Ces deux séances sont consacrées aux présentations orales.

### **Bilan :**

Aspects positifs : la collaboration avec le professeur de S.E.S s'est très bien passée et nous avons pu nous investir de façon équitable dans le projet. Par ailleurs, l'ensemble **des élèves** semble avoir apprécié cette méthode de travail et y avoir trouvé une source de motivation. Certains élèves qui n'avaient pas l'habitude de s'impliquer dans le travail en classe sont parvenus à trouver plus facilement leur place dans un petit groupe et parfois même à y **jouer** un rôle moteur.

Aspects négatifs : les élèves ont parfois fait preuve de négligence en oubliant de fournir une bibliographie ou en rendant des dossiers mal présentés. Le problème majeur que nous avons rencontré a été celui de la présentation orale. En effet, une majorité d'élèves n'ont pas suivi les consignes et se sont contentés de lire leur dossier. Ils n'ont pas su ou pris la peine de faire le travail de synthèse et de reformulation nécessaire. Nous avons dû **insister auprès d'eux à** ce sujet lors du bilan final.

#### **Analyse :**

Même si l'adhésion au projet n'a pas été totale parmi les élèves et si nous ne sommes pas parvenus à convaincre les plus réfractaires, dont certains ont laissé les autres accomplir la plus grande partie du travail, l'expérience a tout de même été positive. Il est vrai que nous avons constaté des défauts dans la réalisation et la présentation du dossier. Cependant, ce travail avait justement pour objectif de permettre l'adaptation à de nouvelles méthodes de travail. En tant que tel, il est normal que les résultats n'aient pas été parfaits. Le plus important a finalement été de mettre en lumière ces manquements de façon à ce que les élèves ne réitèrent pas leurs erreurs en 1<sup>ère</sup>. Par ailleurs, cela nous a aussi permis, en tant que pédagogue, de repérer nos faiblesses et les points sur lesquels nous devons insister à l'avenir.

#### **Conclusion :**

Ces deux projets complémentaires ont des points communs. Tout d'abord, ils ont tous les deux pour objet la recherche et le traitement de l'information, qui sont à la base de la pédagogie documentaire. D'autre part, ils ont représenté des expériences globalement positives, motivantes et valorisantes, sans doute grâce à l'entente au sein de l'équipe pédagogique, à la mise en avant de la complémentarité des apprentissages et à la responsabilisation des élèves. En cela, nous pensons avoir été fidèles au projet d'établissement.

Même si notre finalité était avant tout de valoriser le rôle du CDI et du professeur documentaliste, nous n'avons pu y parvenir qu'en valorisant les élèves, les enseignants et les savoirs. C'est ainsi que le professeur documentaliste peut, même dans un environnement hostile marqué par le manque de temps, défendre la continuité des apprentissages transversaux, au service de toutes les disciplines. Ce partenariat est fondamental pour la construction du savoir de l'élève. Il fait partie de l'œuvre éducative et, en permettant la formation du jugement et le développement de l'autonomie, participe pleinement à l'éducation à la démocratie.

## Concours CDI – Classes de sixième

### Le règlement du concours :

1. Vous allez devoir répondre aux 7 questions énoncées ci-dessous. Il s'agit, pour chaque question :

- de fournir la réponse sous forme de phrase rédigée,
- de donner la référence précise du document où vous avez trouvé la réponse (vous pouvez vous aider de la fiche *Médiagraphie*, en 4<sup>ème</sup> page),
- d'indiquer votre méthode de recherche : ex : dictionnaire (ordre alphabétique), manuel scolaire ou livre documentaire (table des matières et /ou index), périodique (sommaire), ou BCDI (recherche par sujets, titres ou auteurs).

2. Vous n'êtes pas obligés de répondre aux questions dans l'ordre où elles sont posées, mais vous devez trouver le maximum de réponses.

3. Pour le bon déroulement du concours et pour préserver le secret des réponses, nous vous demandons de travailler dans le calme et le respect des autres.

*Bonne chance à tous.*

### Les questions :

- 1) Comment appelait-on les bateaux de guerre à trois rangées de rameurs et les appartements féminins dans l'Antiquité grecque ?
- 2) Quel couple a été champion du monde de patinage artistique dans la catégorie *danse sur glace* en 2000 ?
- 3) Dans quel continent les hommes ont-ils cultivé pour la première fois les tomates et les pommes de terre ?
- 4) A partir de quelle observation le mathématicien grec Thalès (vers 600 av.JC) a-t-il démontré le théorème portant son nom : le *théorème de Thalès* ?

5) Le CDI voudrait se procurer le livre de fiction suivant : *Manon et Mamina* de Yaël HASSAN.

Comment le coterai-tu ? (Pour cette question, les références bibliographiques ne sont pas demandées).

6) Molière mourut à l'issue de la représentation d'une de ses comédies. De quelle pièce s'agit-il ?

7) Qui a écrit le livre intitulé *Poirot quitte la scène* ? Quels sont la nationalité et les dates de naissance et de mort de cet auteur ?